

La Région Guadeloupe souhaite donner un véritable coup d'accélérateur à la politique des déchets. En charge du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) elle ambitionne de faire de la Guadeloupe, un territoire 0 déchet en 2035. Cet objectif est atteignable notamment avec le lancement du programme de construction de 8 nouvelles déchèteries (Pointe-Noire, Goyave, Petit-Bourg, Baillif, Bouillante, Terre-de-Haut, Terre-de-Bas, Trois-Rivières) en maîtrise d'ouvrage Région qui va permettre d'améliorer significativement le tri et la valorisation des déchets. Il est également prévu la réhabilitation de la déchèterie de Capesterre Belle-Eau et la création du premier centre de transfert public de déchets de la Guadeloupe à Baillif.

Après Pointe-Noire en 2020, Bouillante et Terre-de-Bas en 2022, je suis heureux de remettre les clés de la déchèterie de Baillif à notre partenaire la Communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe (CAGSC).

Aussi, à travers ce projet, la Région Guadeloupe contribue fortement au rééquilibrage du territoire en permettant à la Basse-Terre de se doter de ces équipements trop peu nombreux. Il s'agit de passer de 157 kg par habitant et par an de collecte des encombrants en déchèterie en 2016 pour atteindre, grâce aux nouveaux équipements, 257 kg par habitant et par an (soit une augmentation de 63 % de la collecte en déchèterie).

Le PRPDG a également pour ambition de préserver la biodiversité exceptionnelle de l'archipel afin de réaliser des économies d'énergie.

C'est ensemble, que nous pourrons entreprendre notre transition écologique.



PRÉSIDENT DE LA CAGSC COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND SUD CARAÏBE

THIERRY ABELLI

Depuis le début de mon engagement politique, j'ai fait de la protection de l'environnement et du développement durable, tant en ma qualité de Maire que de Président de l'Agglomération Grand Sud Caraïbe, un axe prioritaire.

La manifestation qui nous réunit aujourd'hui constitue la 3ème opération parmi une série de 6 prévues de constructions ou réhabilitations des déchèteries sur le territoire du sud Basse-Terre dont la finalité est l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens.

La déchèterie de BAILLIF fait partie d'un projet d'envergure visant à doter le territoire du Grand Sud Caraïbe d'équipements servant la politique publique de réduction et de traitement des déchets. Sa construction s'inscrit dans une démarche partenariale : aussi, je voudrais remercier vivement le Président CHALUS, pour cette nouvelle contribution de la Région Guadeloupe, maître d'ouvrage délégué, sans qui ce projet n'aurait pas pu être réalisé compte tenu de la situation financière fragile du Grand Sud Caraïbe.

J'aimerais également saluer le concours de notre partenaire l'ADEME, pour son accompagnement et son soutien financier à la réalisation de ce projet.

La tendance de la quantité de déchets produite en Guadeloupe semble décroître depuis quelques années grâce aux efforts conjoints des acteurs locaux. Toutefois, la qualité du traitement reste perfectible puisque 60% de nos déchets sont encore enfouis nonobstant la politique Européenne qui vise l'objectif de déchets ménagers enfouis de 10% à l'horizon 2035.

Le projet de construction de cette déchèterie répond à plusieurs enjeux dont la nécessité de mettre à disposition des ressortissants du territoire, des équipements de proximité de qualité, le but étant d'avoir, pour chaque ménage, une déchèterie à moins de 10 minutes de son foyer; la réduction des nuisances, l'optimisation du traitement des déchets et d'encourager un comportement vertueux et respectueux de l'environnement.

En outre, cette déchèterie de BAILLIF est dotée du 1er centre de transfert public de déchets de la Guadeloupe et est dimensionnée pour une population de 30 000 habitants. Il s'agira donc de la plus importante du sud Basse-Terre en termes de fréquentation. A l'instar de Bouillante et toujours, dans un souci croissant de valorisation des déchets et de préservation de notre environnement, cet équipement est doté d'une donnerie. Il s'agit d'une plateforme de collecte d'objets en état de fonctionnement, qui seront mis à la disposition d'associations du territoire en charge de l'économie circulaire. Au surplus, cet équipement dispose, outre les panneaux photovoltaïques pour une auto alimentation en énergie propre, d'une chauffe-eau solaire pour la distribution sur le site en eau chaude sanitaire.

En définitive, **Mieux trier, mieux valoriser** c'est placer nos citoyens au cœur du service public de la gestion des déchets, c'est poursuivre l'autonomie de notre territoire en matière d'élimination des déchets, c'est développer une consommation plus responsable pour limiter la production de déchets.

Il y a urgence à agir...

Pour conclure, j'aimerais remercier tous les partenaires qui ont œuvré afin que ce projet aboutisse ainsi que les agents qui auront la lourde tâche de veiller au bon fonctionnement de cet outil, l'objectif final étant pour le Grand Sud Caraïbe, la réduction significative de la collecte en porte à porte aussi bien des encombrants que des autres déchets afin de maîtriser, à terme, les coûts liés à ce service



L'inauguration de la déchèterie de Baillif ainsi que du quai de transfert des déchets associé poursuit l'avancée significative que la Guadeloupe accomplit actuellement en matière d'équipements ayant pour objectif une optimisation de la gestion des déchets. Après Pointe-Noire, Bouillante et Terre de Bas, c'est ainsi la quatrième déchèterie qui est inaugurée dans le cadre du programme mené par la Région Guadeloupe pour le compte des collectivités de la Basse-Terre.

L'implantation de la déchèterie et du quai de transfert sur le site de l'ancienne décharge brute de Baillif est particulièrement emblématique. Elle témoigne de l'engagement de tous les acteurs locaux d'avancer vers une économie plus circulaire. La déchèterie offre désormais aux habitants un lieu adapté pour le dépôt et le tri de leurs déchets, favorisant ainsi le recyclage et la réduction des déchets, et leur permettant de contribuer activement à la préservation de l'environnement en adoptant des pratiques plus responsables. Des déchets collectés de manière plus séparative, ce sont moins de tonnages enfouis et davantage de matières recyclées, alimentant une économie fondée sur une meilleure gestion des ressources.

Parallèlement à la déchèterie, le quai de transfert représente une étape clé dans la chaîne de gestion des déchets. Il permet de regrouper les déchets collectés avant de les transporter vers des centres de traitement appropriés, ce qui réduit les coûts pour la collectivité et diminue les impacts environnementaux du transport.

L'Etat, à travers l'ADEME, son opérateur de la Transition écologique, soutient cette opération aux côtés du FEDER, à hauteur de 1,05 M€

Nul doute que les habitants du Sud Basse-Terre sauront rapidement s'approprier la nouvelle déchèterie et les fonctionnalités qu'elle offre, et que la Communauté d'agglomération du Grand Sud Caraïbes bénéficiera d'une gestion optimisée de la logistique de ses déchets. Ces équipements contribueront à préserver l'environnement exceptionnel et la précieuse biodiversité des îles de Guadeloupe.



Baillif dispose désormais d'une déchèterie sur le site qui, jusqu'en 2006, accueillait des déchets qui étaient enfouis et incendiés.

Avec un tel aménagement, le développement durable n'est pas un vain mot. C'est l'une des priorités de la municipalité

de Baillif, rendue encore visible.

En effet, améliorer la gestion des déchets est un défi majeur d'aujourd'hui, un défi à la fois environnemental et sanitaire pour notre commune et nos voisins.

Depuis des années, nous sommes dans l'attente de cette structure car nous avons fait le pari qu'elle permettra à long terme, de mettre fin aux décharges sauvages. Ces tas d'ordures créés par les particuliers pressés de se débarrasser d'encombrants, mais aussi ceux réalisés par les professionnels notamment dans le BTP par le dépôt degravats, ou encore dans le milieu automobile par l'abandon des pneumatiques.

Cette déchèterie est un outil remarquable et de qualité qui apportera à chacun une réponse pour l'évacuation urgente et accessible financièrement de ses déchets tout en préservant notre cadre de vie.

Une déchèterie et un quai de transfert à Baillif! Un équipement à destination des particuliers et des entreprises pour permettre un meilleur tri des déchets.

Dorénavant, trier à la source devra devenir une évidence pour optimiser l'élimination ou valoriser nos déchets.

Le chemin sera long à parcourir. Mais chacun est appelé à aller vers un comportement plus vertueux. Le déchet est créateur. Mieux jeter, mieux trier, mieux valoriser, voilà une ambition qui mérite notre attention et notre investissement collectif.

Et là, tous, nous agirons en faveur du développement durable. Nous avons donc encore des progrès à faire pour arriver à une économie circulaire qui permettrait de considérer tout déchet comme source de matière première.

Mais nous avançons et devons maintenant, de concert avec la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe, accompagner nos usagers, pour que ce grand pas fait pour l'environnement puisse aboutir à la résolution de cette plaie que sont les dépôts sauvages.

Ensemble, luttons pour un cadre de vie préservé. Saint Exupéry disait : « On n'hérite pas la terre de nos parents, on l'emprunte à nos enfants ».



PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION RÉGIONALE ENVIRONNEMENT, EAU ET CADRE DE VIE

SYLVIE GUSTAVE DIT DUFLO

BAILLIF, TERRE DU ZÉRO DÉCHET!

C'est en ma qualité de présidente de la commission régionale environnement, eau et cadre de vie et élue de la commune de Baillif que j'accueille avec immensément de plaisir l'inauguration de ce complexe de tri des déchets qui offrira aux populations de Baillif, Vieux-Habitants, Basse-Terre et Saint-Claude les services d'une déchèterie et d'un quai de transfert.

C'est sur la base du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) voté en 2020, mais initié dès 2018 que s'est bâti le Plan régional de construction des déchèteries qui faisait suite au constat par la collectivité régionale d'un sous-équipement chronique en déchèteries de la Basse-Terre. La construction de 8 nouvelles déchèteries et la rénovation d'une autre fait partie des actions régionales menées pour atteindre notre objectif ambitieux, mais néanmoins salutaire pour la préservation de notre patrimoine naturel : Zéro déchet en 2035.

Le complexe de tri de déchets de Baillif est unique à plus d'un titre :

- Il est composé d'une déchèterie et d'un quai de transfert. Si la population connait bien maintenant à quoi sert une déchèterie, bien peu savent à quoi correspond un quai de transfert. C'est un outil performant pour concentrer dans des poids lourds un maximum de déchets ce qui a pour conséquence de limiter le nombre de véhicules transportant des déchets sur la route. C'est une économie sur le coût du transport des déchets pour le contribuable, et la diminution de l'empreinte carbone de ces déchets pour l'éco-citoyen.
- Il est le plus grand complexe de tri de l'archipel de la Guadeloupe et à ce titre a coûté plus de 4 millions d'euros ;

- Il a été construit sur l'ancienne décharge de Baillif ce qui permet de ne pas mobiliser de nouvelles surfaces de terrain vierges de construction, mais de répondre aux objectifs du ZAN (zéro artificialisation nette);
- Il est éco-conçu comme toutes les déchèteries construites en maîtrise d'ouvrage par la collectivité régionale, avec utilisation des matériaux de déconstruction, récupération des eaux pluviales, utilisation de panneaux solaires pour fournir l'énergie.

Il a donc fallu plus de cinq ans pour faire émerger ce mastodonte dédié à la gestion des déchets, 5 ans où il a fallu toute l'ingéniosité de la direction environnement de la région pour résoudre les problèmes qui ont frappé à la porte de ce projet au fur et à mesure de sa progression : finaliser par le notaire le titre de propriété des parcelles dédiées au projet, terminer la rénovation du site au niveau des strates de déchets enfouis ce qui a généré un surcoût de plus d'un million d'euros supplémentaires, obtenir le permis de construire, gérer la période de la pandémie au Covid,....Mais au bout du compte, le résultat est à la hauteur de nos espérances et de nos ambitions!

Je voulais REMERCIER le président, Ary Chalus, et son cabinet pour permettre à nos rêves de devenir une réalité tangible, mais aussi tous les directions régionales qui se sont impliquées dans le projet : la direction environnement et la direction Europe. Je ne peux oublier notre précieux partenaire, l'ADEME, qui donne des ailes à nos projets ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont œuvré pour ce magnifique résultat !

Que la population s'approprie de cet outil, qu'elle en fasse un instrument de lutte, au quotidien, pour la préservation de notre

exceptionnelle biodiversité et pour stopper la prolifération des microplastiques dans les océans et dans nos vies !

Présentation de la déchèterie et du centre de transfert de Baillif

Le site de construction de la déchèterie et du centre de transfert est une ancienne décharge à ciel ouvert qui a été exploitée de 1970 à 2007. Cette décharge s'étendait sur 5,6 hectares pour un volume stocké de 740 000 m3.

À l'issue de la fermeture de la décharge de Baillif en 2007, le SYMCTOM puis la Communauté d'Agglomération du Sud-Basse-Terre ont entamé plusieurs études prospectives en vue de la réhabilitation du site. Les résultats de ces études ont permis de dimensionner les travaux nécessaires pour reconfigurer le lieu.

Le projet engagé par la Région Guadeloupe a donc nécessité de prendre en compte la passivité du site (émissions de biogaz) et les déchets enfouis pour la réalisation des terrassements.

La déchèterie de Baillif a été dimensionnée sur la base de la population à 10 min à savoir celle des communes de Vieux-Habitants, de Baillif, de Saint-Claude et de Basse-Terre. Cela représente environ 30 000 habitants.

La CAGSC a mis à disposition un foncier de 10 700 m2 pour la réalisation du projet.

Il s'agit de la déchèterie la plus importante du Grand Sud Caraïbe en termes de fréquentation.



EXPLOITATION DES ÉQUIPEMENTS:

La déchèterie a été rétrocédée à la Communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe pour son exploitation. Elle aura la charge d'assurer son bon fonctionnement en mettant en place les moyens humains, techniques et logistiques. La mise en service de cette déchèterie devra être suivie de la diminution significative des collectes d'encombrants en porte-à-porte afin que la CAGSC puisse maîtriser ses coûts de gestion.





ÉQUIPEMENTS DE LA DÉCHÈTERIE

- Déchèterie avec une plateforme haute et 9 bennes à quai pour vider dans les bennes (ameublement, carton, déchets verts, ferrailles, gravats, tout-venant)
- Espace de broyage pour déchets verts
- Espace dédié aux D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)
- Un local DMS pour les déchets dangereux
- Bornes d'apport volontaire pour le verre et les emballages ménagers recyclables
- 1 conteneur à huile
- 1 conteneur pour le textile
- Un local gardien avec vestiaires/sanitaires homme et femme, bureau, salle de repos
- Espace de don (donnerie)
- Un chauffe-eau solaire pour alimentation en eau chaude sanitaire

Équipements du centre de transfert

- Un pont bascule avec caméra lecture de plaque pour peser les camions à l'entrée du site
- Un bâtiment fermé avec 2 quais de déchargement gravitaire dédié aux Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)
- Un groupe hydraulique pour les remorques à Fond Mouvant Alternatif (FMA)

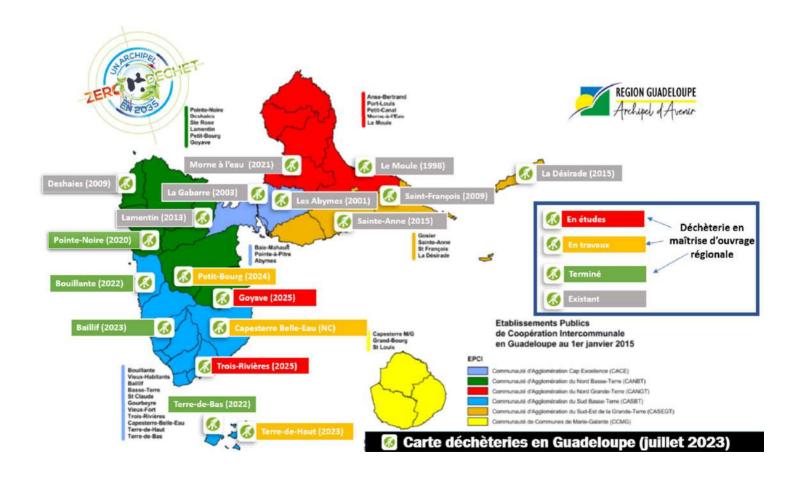


FAIRE DE LA GUADELOUPE, UN ARCHIPEL ZÉRO DÉCHET À L'HORIZON 2035

La Région Guadeloupe s'inscrit résolument dans les objectifs de l'Union Européenne s'agissant de la gestion des déchets. En effet, le Parlement européen a adopté officiellement le paquet économie circulaire qui limite la part des déchets municipaux à enfouir à 10% à horizon 2035. La Région Guadeloupe y adhère et se fixe l'objectif de n'enfouir que 40 000 tonnes maximum de déchets en 2035.

Cette ambition est retranscrite dans le plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) adopté par la Région Guadeloupe le 28 février 2020. Elle se traduit par 4 principes directeurs :

- Soutenir les projets de prévention et les filières locales de recyclage.
- **Maîtriser les coûts de gestion des déchets** qui devient un impératif au regard de la situation budgétaire des collectivités de Guadeloupe.
- **Rééquilibrer le territoire** en équipements structurants en matière de gestion des déchets.
- Répondre aux impératifs d'autonomie énergétique à l'horizon 2030.





RÉGION GUADELOUPE

Avenue Paul Lacavé, Petit Paris 97100 BASSE-TERRE Tél. : 0590 80 40 40

- www.regionguadeloupe.fr
- Region Guadeloupe
 - CRGuadeloupe
 - Région-Guadeloupe

